conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### Wetrok Caledor

Date de révision: 05.04.2023 Code du produit: 347 Page 1 de 12

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Wetrok Caledor

UFI: 8Y10-20KS-Y10K-HK1M

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Produits de lavage et détergents.

Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Wetrok AG

Headquarters

Rue: Steinackerstr. 62
Lieu: CH-8302 Kloten
Téléphone: +41 (0)43 255 51 51
e-mail: chemie@wetrok.ch

Interlocuteur: Head Regulatory Téléphone: +41 (0)43 255 53 50

Internet: www.wetrok.ch

Service responsable: BU Chemicals / Regulatory

Mobile + 41 79 657 45 20

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** 145 (Tox Info Suisse) - Im Notfall (CH): +41 44 251 51 51 (Tel. 145)

(Toxikologisches Zentrum)

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

## Règlement (CE) nº 1272/2008

Skin Corr. 1; H314 Eye Dam. 1; H318

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

## Règlement (CE) nº 1272/2008

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Acide phosphorique

D-glucopyranose, oligomères, décyloctylglycosides

décanol éthoxylé

acide méthanesulfonique

Mention Danger

d'avertissement:

**Pictogrammes:** 



## Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver ... soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Wetrok Caledor

Date de révision: 05.04.2023 Code du produit: 347 Page 2 de 12

des yeux/du visage/une protection auditive.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous

les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

## 2.3. Autres dangers

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.2. Mélanges

### Composants dangereux

Substance			Quantité			
Nº CE	Nº Index	Nº REACH				
Classification (Règlement (C	assification (Règlement (CE) nº 1272/2008)					
propan-2-ol; alcool isopropyl	ique; isopropanol		10 - < 15 %			
200-661-7	603-117-00-0					
Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STO	OT SE 3; H225 H319 H336					
Acide phosphorique			5 - < 10 %			
231-633-2	015-011-00-6					
Skin Corr. 1B; H314						
D-glucopyranose, oligomère	s, décyloctylglycosides		1 - < 5 %			
500-220-1		01-2119488530-36				
Eye Dam. 1; H318	•					
décanol éthoxylé			1 - < 5 %			
		02-2119613039-45				
Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H	302 H318					
acide méthanesulfonique			1 - < 5 %			
200-898-6	607-145-00-4					
Skin Corr. 1B; H314						
acide phosphorique			0.1 - < 1 %			
231-633-2	015-011-00-6					
Skin Corr. 1B; H314						
éthanediol; éthylène glycol			< 0.1 %			
203-473-3	603-027-00-1					
Acute Tox. 4; H302						
Diphenylether			< 0.1 %			
Aquatic Chronic 2; H411		_				
	N° CE Classification (Règlement (Compropan-2-ol; alcool isopropyl 200-661-7 Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STO Acide phosphorique 231-633-2 Skin Corr. 1B; H314 D-glucopyranose, oligomère 500-220-1 Eye Dam. 1; H318 décanol éthoxylé  Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; Hacide méthanesulfonique 200-898-6 Skin Corr. 1B; H314 acide phosphorique 231-633-2 Skin Corr. 1B; H314 éthanediol; éthylène glycol 203-473-3 Acute Tox. 4; H302 Diphenylether	N° CE       N° Index         Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)       propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol         200-661-7       603-117-00-0         Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336         Acide phosphorique       231-633-2         Skin Corr. 1B; H314       0-glucopyranose, oligomères, décyloctylglycosides         500-220-1       Eye Dam. 1; H318         décanol éthoxylé       Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318         acide méthanesulfonique       200-898-6       607-145-00-4         Skin Corr. 1B; H314       acide phosphorique         231-633-2       015-011-00-6         Skin Corr. 1B; H314       éthanediol; éthylène glycol         203-473-3       603-027-00-1         Acute Tox. 4; H302       Diphenylether	N° CE         N° Index         N° REACH           Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)         propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol           200-661-7         603-117-00-0         Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336           Acide phosphorique         231-633-2         015-011-00-6           Skin Corr. 1B; H314         D-glucopyranose, oligomères, décyloctylglycosides           500-220-1         01-2119488530-36           Eye Dam. 1; H318         décanol éthoxylé           Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318         02-2119613039-45           Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318         acide méthanesulfonique           200-898-6         607-145-00-4           Skin Corr. 1B; H314         acide phosphorique           231-633-2         015-011-00-6           Skin Corr. 1B; H314         éthanediol; éthylène glycol           203-473-3         603-027-00-1           Acute Tox. 4; H302         Diphenylether			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Page 3 de 12

Date d'impression: 24.05.2023

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Date de révision: 05.04.2023 Wetrok Caledor Code du produit: 347

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de con	centrations spécifiques, facteurs M et ETA	
7664-38-2	231-633-2	Acide phosphorique	5 - < 10 %
	Skin Corr. 1B; 25	H314: >= 25 - 100 Skin Irrit. 2; H315: >= 10 - < 25 Eye Irrit. 2; H319: >= 10 - <	
68515-73-1	500-220-1	D-glucopyranose, oligomères, décyloctylglycosides	1 - < 5 %
	dermique: DL	50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	
26183-52-8		décanol éthoxylé	1 - < 5 %
	par voie orale:	ATE = 500 mg/kg	
7664-38-2	231-633-2	acide phosphorique	0.1 - < 1 %
	l'	DL50 = 2600 mg/kg Skin Corr. 1B; H314: >= 25 - 100 Skin Irrit. 2; H315: >= 10 rit. 2; H319: >= 10 - < 25	
107-21-1	203-473-3	éthanediol; éthylène glycol	< 0.1 %
	dermique: DL	50 = 10600 mg/kg; par voie orale: ATE = 500 mg/kg	

## Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) nº 648/2004

5% - < 15% phosphates, 5% - < 15% agents de surface non ioniques, parfums (Hexyl cinnamal, alpha-Isomethyl ionone).

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

#### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

## Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

#### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation. Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Peut déclencher une réaction allergique. En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

## Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

Date d'impression: 24.05.2023

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### Wetrok Caledor

Date de révision: 05.04.2023 Code du produit: 347 Page 4 de 12

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

#### Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### **Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Observer le mode d'emploi. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

## Préventions des incendies et explosion

Le produit n'est pas: Combustible. Le produit n'est pas: Explosif.

## Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Protéger des radiations solaires directes. À conserver au frais et au sec. Température de stockage conseillée : à température ambiante

## Conseils pour le stockage en commun

Tenir à l'écart de: Base

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température minimale de stockage: 15°C Température maximale de stockage: 25°C

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

## **Wetrok Caledor**

Date de révision: 05.04.2023 Code du produit: 347 Page 5 de 12

## 8.1. Paramètres de contrôle

## Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

Nº CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Origine
67-63-0	2-Propanol	200	500		VME 8 h	
		400	1000		VLE courte durée	
7664-38-2	Acide phosphorique (inhalable)	-	2		VME 8 h	
		-	4		VLE courte durée	
5989-27-5	D-Limonène	7	40		VME 8 h	
		14	80		VLE courte durée	
107-21-1	Ethylèneglycol	10	26		VME 8 h	
		20	52		VLE courte durée	
71-36-3	n-Butanol	100	310		VME 8 h	
		100	310		VLE courte durée	
101-84-8	Oxyde de diphényle	1	7		VME 8 h	
		2	14		VLE courte durée	
107-66-4	Phosphate dibutylique	1	8,5		VME 8 h	

## Valeurs biologiques tolérables (VBT; Suva, 1903.f)

Nº CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Substrat	Prélèvement
67-63-0	2-Propanol	Acétone	25 mg/l	S	b
71-36-3	n-Butanol	n-Butanol	10 mg/g		

### Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Substance			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
68515-73-1	D-glucopyranose, oligomères, décyloctylglycosides			
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	595000 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	420 mg/m³
Consommateur	DNEL, à long terme	dermique	systémique	357000 mg/kg p.c./jour
Consommateur	DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	35.7 mg/kg p.c./jour
Consommateur	DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	124 mg/m³

## Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Substance	
Milieu environ	nemental	Valeur
68515-73-1 D-glucopyranose, oligomères, décyloctylglycosides		
Eau douce		0.176 mg/l
Eau de mer		0.0176 mg/l
Sédiment d'ea	au douce	1.516 mg/kg
Sédiment mar	in	0.152 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées 560		560 mg/l

## 8.2. Contrôles de l'exposition

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### Wetrok Caledor

Date de révision: 05.04.2023 Code du produit: 347 Page 6 de 12





#### Contrôles techniques appropriés

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

## Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

#### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Recommandation:

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) Epaisseur du matériau des gants 0.2 mm

Temps de pénétration 480 min

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Porter les gants de protection homologués : EN ISO 374

#### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

#### **Protection respiratoire**

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide Couleur: rouge

Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation: non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

Aucune donnée disponible

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité

solide/liquide:
gaz:
Limite inférieure d'explosivité:
non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:
non déterminé
Point d'éclair:
7° C
Température de décomposition:
pH-Valeur:
0.6 - 1.6
Hydrosolubilité:
non applicable
non applicable
non déterminé
non déterminé
complètement miscible

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé
Pression de vapeur: non déterminé

Densité: 1.009 - 1.019 g/cm³ ASTM D 7777

Densité de vapeur relative: non déterminé
Caractéristiques des particules: Aucune donnée disponible

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### Wetrok Caledor

Date de révision: 05.04.2023 Code du produit: 347 Page 7 de 12

#### 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Combustion entretenue: Pas de combustion auto-entretenue

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable gaz: non applicable

Propriétés comburantes Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé
Teneur en corps solides: non déterminé

Information supplémentaire

Réserve acide [g NaOH/100 g produit:] 2.13

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec: Base

#### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: gel. Protéger du rayonnement solaire.

#### 10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart de: Base, Comburant, Peroxydes. Peut être corrosif pour les métaux.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Cet article ne contient pas de matières ou de préparations dangereuses susceptibles d'être libérées dans les conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

#### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

## Wetrok Caledor Code du produit: 347

Page 8 de 12

Nº CAS	Substance	Substance				
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
68515-73-1	D-glucopyranose, oligom	D-glucopyranose, oligomères, décyloctylglycosides				
	orale	DL50 mg/kg	> 5000	Rat		OECD 401
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Lapin		OECD 402
26183-52-8	décanol éthoxylé					
	orale	ATE mg/kg	500			
7664-38-2	acide phosphorique					
	orale	DL50 mg/kg	2600	Rat		
107-21-1	éthanediol; éthylène glyc	ol				
	orale	ATE mg/kg	500			
	cutanée	DL50 mg/kg	10600	Lapin	GESTIS	

#### Irritation et corrosivité

Date de révision: 05.04.2023

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée disponible

## Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Méthode de calcul. Le produit n'a pas été testé.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

## **Autres informations**

Aucune donnée disponible

## Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

## 12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Wetrok Caledor Code du produit: 347

Page 9 de 12

Date d'impression: 24.05.2023

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
7664-38-2	Acide phosphorique						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	138 mg/l	96 h	Gambusia affinis		
68515-73-1	D-glucopyranose, oligome	ères, décylo	ctylglycoside	s			
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	> 100	96 h	Danio rerio		DIN EN ISO 7346-2)
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	10 - 100		Scenedesmus subspicatus		88/302/EWG
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 100	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		OECD 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	1 - 10		Danio rerio		OECD 204
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	1 - 10		Daphnia magna (puce d'eau géante)		OECD 202
7664-38-2	acide phosphorique						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	138 mg/l	96 h	Gambusia affinis		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	>100	72 h	Desmodesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	>100	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
	Toxicité pour les algues	NOEC	100 mg/l	72 d	Desmodesmus subspicatus		

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Date de révision: 05.04.2023

L'agent de surface contenu dans ce mélange respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

## Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
107-21-1	éthanediol; éthylène glycol	-1,36

#### 12.4. Mobilité dans le sol

En cas d'infiltration dans le sol, le produit est mobile et peut souiller la nappe phréatique.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

## 12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

## Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Méthode de calcul. Le produit n'a pas été testé.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **Wetrok Caledor**

Date de révision: 05.04.2023 Code du produit: 347 Page 10 de 12

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

#### Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

200129

Déchets urbains et déchets assimilés provenant des industries et des commerces (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations), y compris les fractions collectées séparément; Fractions collectées séparément (autres que celles visées à la rubrique 15 01); Détergents contenant des substances dangereuses; déchet spécial

## L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Transport terrestre	(ADR/RID)	)
---------------------	-----------	---

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification:

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

Matières dangereuses:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements

applicables au transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

@1401.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

@1401.

Non

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements

applicables au transport.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **Wetrok Caledor**

Date de révision: 05.04.2023 Code du produit: 347 Page 11 de 12

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

#### Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII): Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

#### Information supplémentaire

À observer:Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents, 850/2004/EC, 1107/2009/EC, 649/2012/EC.

#### Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection

des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de

moins de 18 ans.

Résorption cutanée/sensibilisation:

Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

Teneur en COV (OCOV):

10.059 %

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

## **Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,3,7,8,9,11,12,14.

#### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

## Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Corr. 1; H314	Sur la base des données de contrôle
Eye Dam. 1; H318	Sur la base des données de contrôle

Date d'impression: 24.05.2023

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

## **Wetrok Caledor**

Date de révision: 05.04.2023 Code du produit: 347 Page 12 de 12

## Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vaneurs	très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

#### Utilisations identifiées

N°	Court titre	LCS	SU	PC	PROC	ERC	AC	TF	Spécification
	Allzweckreiniger/ Unterhaltsreiniger/Grundre	-	22, 0	35	0	10b	30	-	2
	iniger								

LCS: Étapes du cycle de vie PC: Catégories de produits

ERC: Catégories de rejet dans l'environnemen

TF: Fonctions techniques

SU: Secteurs d'utilisation PROC: Catégories de processus

AC: Catégories d'articles

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)